

[Texte]

ministers see areas in which they could provide for further assistance, or at least define their assistance more cleanly in relation to the other jurisdictions.

Mr. Heap: Particularly with regard to employment and manpower, on page 4 of the appendix to the same study it refers to translation services being necessary to assist the immigrant's access to other services such as employment, educational facilities and legal services.

It is my experience, at least in Toronto, that if, say, a Portuguese- or Chinese-speaking person goes to a Manpower office he or she is generally expected either to speak English, it being Toronto—or French perhaps—or to find his or her own interpreter to bring. Even if they happen to be bilingual in one of those languages, staff are discouraged from using that language; and therefore, the applicant may not get the kind of counselling we intend to provide to everyone. I am wondering whether or not it is intended to re-institute a translation or interpreter service in manpower offices, and whether or not any assistance will be provided of a similar sort in matters of welfare, although I recognize that welfare is 50% the responsibility of the province and the municipality.

• 1620

Mr. Axworthy: Mr. Chairman, I think Mr. Heap will have to realize that, I guess, last year we had people coming from some 40 different countries, so it would be impossible to provide a full range of translation services in every CEC. But in the major urban metropolitan areas, we do have such services available on call. They cannot be there necessarily instantaneously, on the spot, but such services are available.

I think more importantly, however, we are trying to deal with that problem through the ISAP program, where we give direct grants to many ethnic-based organizations dealing with refugees or immigrants, so they can provide that counselling and that kind of translation in a language and culture that is familiar to the immigrant who is coming in. So by decentralizing the programs in that way through the ISAP program, we feel we can offer a better service.

Mr. Heap: For example, on Dundas Street . . .

The Vice-Chairman: I am sorry . . .

Mr. Heap: Could I just have one short one?

The Vice-Chairman: Very short, Mr. Heap.

Mr. Heap: The manpower office on Dundas Street declines to assist a Portuguese applicant with a Portuguese explanation of the matters that are before him at the counter on the ground that, if he wants an interpreter, he should bring his own. That is one of the major groups in Toronto, as the minister may know. So I am wondering if there is any plan to institute a

[Traduction]

citoyenneté. C'est pour cela que nous avons adopté une approche tripartite à la situation et les ministres concernés pensent pouvoir offrir une aide supplémentaire ou, du moins, définir plus clairement l'aide qu'ils sont susceptibles d'apporter à d'autres niveaux.

M. Heap: Dans le contexte de l'emploi et de la main-d'oeuvre, on peut voir à la page 4 de l'appendice de la même étude que les services de traduction sont nécessaires pour aider les immigrants à obtenir d'autres services en matière d'emploi et d'éducation et des services juridiques.

Je sais que, à Toronto du moins, les employés du bureau de la main-d'oeuvre s'attendent à ce qu'un Portugais ou un Chinois puissent s'adresser à eux en anglais; cela vaut pour Toronto, bien entendu, mais la même chose se passe sûrement en français, et le cas échéant, ils doivent se faire accompagner d'un interprète. Même les employés qui parlent l'une de ces langues ne sont pas encouragés à le faire et, par conséquent, les intéressés n'obtiennent pas les services qu'il nous appartient de rendre à tout le monde. J'aimerais donc savoir si vous avez ou non l'intention de rétablir les services de traduction ou d'interprétation dans les bureaux de la main-d'oeuvre et si une aide semblable sera fournie pour les services de bien-être, bien que je sache que ces services relèvent à 50 p. 100 de la responsabilité des provinces et des municipalités.

M. Axworthy: Monsieur le président, M. Heap ne sait peut-être pas que nous avons accueilli l'année dernière des immigrants de quelque 40 pays. Il serait donc impossible de fournir une gamme complète de service d'interprétation dans tous les centres d'emploi. Mais dans les grands centres urbains, ces services sont offerts sur demande. On ne peut évidemment pas s'attendre à les obtenir sur le coup, mais ils sont quand même disponibles.

Nous essayons de faire face à ce problème par le truchement de notre programme d'aide à l'installation des immigrants dans le cadre duquel nous offrons des subventions directes à de nombreuses organisations ethniques qui s'occupent de réfugiés ou d'immigrants. Ces groupes peuvent fournir les conseils nécessaires et les services de traduction dans la langue et la culture du nouvel arrivant. Nous estimons donc être en mesure d'offrir des services supérieurs en décentralisant ces programmes et en instituant notre programme d'aide à l'installation des immigrants.

M. Heap: Par exemple, au bureau de la rue Dundas . . .

Le vice-président: Je m'excuse . . .

M. Heap: M'accordez-vous une dernière et courte question?

Le vice-président: Qu'elle soit courte, monsieur Heap.

M. Heap: Le bureau de la main-d'oeuvre de la rue Dundas refuse d'aider les Portugais en leur fournissant des explications dans cette langue sur des sujets dont ils ont la responsabilité en prétendant que si l'immigrant a besoin d'un interprète, c'est à lui de le fournir. Comme le ministre le sait, les Portugais constituent un des grands groupes ethniques de Toronto. J'aimerais donc savoir si le ministre a l'intention d'instaurer un